

Herboriste



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Spécialiste du bien-être par les plantes, vous maîtrisez les usages et précautions des produits naturels.

Votre expertise vous permet de sélectionner, transformer et proposer des plantes médicinales sous différentes formes : infusion, macération, décoction, soins, huiles,...

Au quotidien, vous accueillez et écoutez vos clients afin de comprendre leurs besoins. Vous les conseillez sur les plantes, compléments alimentaires ou soins adaptés, tout en les informant sur la posologie et les éventuelles contre-indications. Vous alliez savoir-faire et passion pour offrir des solutions naturelles et personnalisées à chaque client.

Engagé dans une démarche éthique, vous privilégiez des produits naturels et respectueux de l'environnement. Vous êtes en contact avec les fournisseurs, gérez vos stocks et participez à la mise en valeur des produits en magasin et en vitrine.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pouvez ouvrir votre propre herboristerie. Vous pourrez également travailler dans un magasin de produits naturels ou un atelier de transformation de plantes.

Un métier pour moi ?

Le métier d'herboriste est susceptible de vous convenir si :

- Vous êtes attiré par l'univers des plantes et leurs bienfaits
- Vous aimez le contact humain et le conseil
- Vous êtes rigoureux et respectueux des règles

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés :

1^{ère} année :

- Classe A : jeudis (9h30 à 17h)
- Classe B : mardi et mercredi (18h00 à 21h30)

2ième année :

- Classe A : mardi et mercredi (18h00 à 21h30)
- Classe B : jeudi (9h30 à 17h30)

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

Attention : les horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires par semaine au programme de 1e et de 2e année.

Programme:

1^{ère} chef d'entreprise (222h)

- Anatomie et physiologie de base (28h)
- Botanique (28h)
- Phytochimie (28h)
- Herboristerie théorique (52h)
- Herboristerie pratique (62h)
- Mise en situation - Etude de cas (20h)
- Coaching TFE (4h)

2^{ème} chef d'entreprise (204h)

- Anatomie et physiologie spécifiques (28h)
- Nutrition (28h)
- Herboristerie théorique (52h)
- Herboristerie pratique (46h)
- Mise en situation - Etude de cas (28h)
- Règlementation en herboristerie (10h)
- Coaching TFE (12h)

Gestion (160h réparties sur les 2 années)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation

- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Pratique en entreprise

En complément des cours, vous devez suivre un **stage d'observation obligatoire de 40h sur les deux années d'étude.**

Par ailleurs, vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Herboriste" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de chef d'entreprise Herboriste et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Coût d'impression des syllabi

Durée: 2 ans

Pratique en entreprise conseillée pour chaque année de formation

Stage d'observation de 40h obligatoire sur les 2 années.

**Plus d'informations : 0800 85 210 -
info@efp.be**

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- CESS (y compris professionnel)
- ou Diplôme Chef d'entreprise
- ou Diplôme de Coordination et encadrement
- ou Certificat d'apprentissage
- ou Examen d'accès aux formations CESS